



Du menhir ... au château

VŒUX DU MAIRE

Cérémonie des vœux du 10 janvier 2015

Avant de m'adresser à vous pour les traditionnels vœux, je souhaiterais rendre hommage à la mémoire des personnes disparues suite aux attentats de ce début d'année. Que leur souvenir soit le signe de notre volonté à tous de défendre nos principes fondamentaux de fraternité d'égalité et de liberté.

2014, pour notre commune, a été une année de transition:

- Elections de l'équipe qui conduira les affaires municipales pendant 6 ans,
- Jun 2014: la construction de la nouvelle mairie a abouti à la réalisation d'un bâtiment fonctionnel et modeste, d'un parking et d'une liaison piétonne avec la partie ancienne du village,
- 1er semestre 2014: préparation de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Commission école, enseignants et agents du Centre intercommunal de Carcassonne ag-glo ont défini ensemble l'organisation la plus adaptée.
- Fin d'année: début de la réflexion sur le Plan Local d'Urbanisme.

Associations:

Des équipes qui ne demandent qu'à être renforcées, ont animé la vie du village.

Outre les traditionnels jeudis de *l'Age Heureux*, les mardis de la section *Marche* et les vendredis de *Paysage et Patrimoine* je soulignerai :

- La fête locale qui s'est bien déroulée ... sans la pluie,
- Les 30 ans du Foyer fêtés de manière remarquable avec la venue du 1^{er} président *Dédé Oustry* que les anciens ont revu avec un très grand plaisir,
- La cérémonie du 11 Novembre 2014 a connu un beau succès pour le centenaire de la déclaration de guerre de 1914. Que tous ceux qui se sont investis pour cette manifestation, particulièrement pour l'exposition, soient remerciés.

Pour 2015 le contexte évolue:

- Une recomposition territoriale est en cours et l'État a décidé de réduire les moyens attribués aux collectivités. Ceci nous conduira à revoir nos ambitions et certains de nos fonctionnements.
- Les élections départementales auront lieu en Mars 2015 et une nouvelle région qui réunira Languedoc Roussillon et Midi Pyrénées naîtra en janvier 2016.
- La hausse des effectifs scolaires et du taux de fréquentation de la cantine impliquent des modifications du fonctionnement de l'École.

Des dossiers qui ont été préparés les années antérieures, avec l'aide du Conseil Général de l'Etat et de la Région seront concrétisés :

- La rénovation des bâtiments des anciennes écoles sera lancé au 1^{er} semestre 2015
- Château : sécurisation du plancher et des peintures murales et rénovation du hall et de l'escalier du rez-de-chaussée au 1^{er} étage

En plus des subventions obtenues, nous allons lancer une souscription pour faire appel à des fonds privés pour diminuer la participation financière de la commune.

- Programme de voirie concernant principalement la rue des Parfaits

Mairie de

Malves en Minervois

1 avenue d'Occitanie

Tél

0468771243

Fax

0468771489

Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi et

Jeudi :

MATIN: 11h - 12h

APRES-MIDI: 17h -
18h

Mercredi :

MATIN: 11h - 12h

Vendredi :

MATIN: 11h - 12h

APRES-MIDI: 16h -
17h

**Mairie de
Malves en Minervois**

1 avenue d'Occitanie

**Tél
0468771243**

**Fax
0468771489**

Horaires d'ouverture

**Lundi, Mardi et Jeudi :
MATIN: 11h - 12h
APRES-MIDI: 17h - 18h**

**Mercredi :
MATIN: 11h - 12h**

**Vendredi :
MATIN: 11h - 12h
APRES-MIDI: 16h - 17h**

N° 45

Janvier 2015

Nous devons réfléchir avec encore plus de prudence que par le passé en matière d'investissement :

- Le projet du Parc du Château, qui s'avère plus compliqué que prévu
- La mise aux normes d'accessibilité de l'Agence Postale Communale
- La sécurisation de la voirie

Concernant la sécurité des personnes, la recrudescence des vols nous impose d'être attentifs et d'encourager les actions citoyennes qui se mettront en place.

Par ailleurs les compétences de Carcassonne Agglo sont opérationnelles :

- Interventions en direction des personnes âgées et des enfants
- Gestion de l'Eau et de l'Assainissement en liaison avec les employés municipaux
- Fibre optique déploiement 2015/2020 (pour Malves coût estimé de l'ordre de 500 000euros)

Enfin le nouveau Conseil d'Agglomération, élu en Avril 2014 a la volonté d'associer plus fortement le rural et l'urbain.

Pour 2015 nous devons donc être inventifs car nos repères changent. Nous devons attendre moins des autres et compter davantage sur nous-mêmes. Nous ferons tout notre possible pour maintenir les liens indispensables à la vie de notre village.

Nous ne pourrions réussir qu'en faisant preuve de solidarité et d'ambition pour que la qualité de notre cadre de vie soit maintenue.

A vous tous, habitants de Malves en Minervois, je souhaite :

**Santé Joie Prospérité pour vous et vos proches
Bonne Année 2015**

REUNION PUBLIQUE

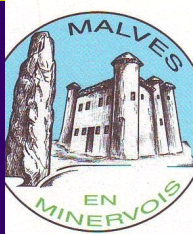
Dans le cadre de la définition d'un projet de territoire, M. Régis BANQUET Président de Carcassonne Agglo souhaite associer les habitants du village à la réflexion, ainsi vous êtes invités à participer à une réunion publique:

le Mardi 3 Février 2015 à 18h au foyer communal

STATIONNEMENT

La configuration de notre commune, en particulier au sein du vieux village, oblige chacun de nous à un respect strict des règles de stationnement. La commune doit régulièrement faire face à des manquements répétés à ces règles. Outre l'engorgement des rues et les multiples gênes occasionnées aux riverains, ces stationnements intempestifs ont des conséquences en matière de sécurité des biens et des personnes: accès aux bouches à incendie, accès des services de secours, intervention sur la voirie, etc...

Nous faisons donc une nouvelle fois appel au civisme de chacun. Le respect des règles de stationnement par chacun de nous contribue, d'une part à la qualité du cadre de vie de tous mais aussi à la sécurité des biens et des habitants de notre village.



Du menhir ... au château

Tirage : 400 exemplaires

Directeur de publication: Jean-Jacques Ruiz

Conception Réalisation Impression: Mairie de Malves en Minervois